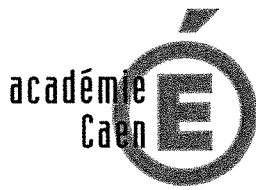


Caen, le 05 JAN. 2016

Le Recteur,
Chancelier des Universités

à

Messieurs les IA-DASEN, DSDEN du Calvados,
de la Manche et de l'Orne,
Madame la Chef de service de l'éducation S.P.M,



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

RECTORAT

Mission Santé et Sécurité

Affaire suivie par :
Conseillère académique de
prévention
Sophie BOIVIN
Téléphone
02 31 30 16 11
Courriel
[conseiller-prevention@ac-
caen.fr](mailto:conseiller-prevention@ac-caen.fr)

168 , rue Caponière
B.P.6184
14061 CAEN CEDEX

<http://www.ac.caen.fr>

Objet : Déploiement du « Registre Santé et Sécurité au Travail » dématérialisé dans le 1^{er} degré.

Je vous informe que, suite aux travaux réalisés en collaboration avec les services informatiques du Rectorat, la version dématérialisée du Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) est désormais finalisée et accessible aux écoles publiques de l'Académie de Caen.

L'application comporte 3 modules :

- **Un module « académique et départemental »** destiné, pour consultation et sur leurs périmètres d'intervention :
 - o aux Secrétaires Généraux des services académiques
 - o aux Inspecteurs de l'Education Nationale
 - o au conseiller académique de prévention, à l'inspecteur santé et sécurité au travail, aux conseillers départementaux de prévention et aux assistants de prévention de circonscription
 - o aux membres des CSHCT académique et spéciaux départementaux.
- **Un module « Directeur d'école »**, destiné, pour consultation, saisie, visa et suivi, aux directeurs d'écoles.

Comme pour la version papier, les Assistants de prévention des circonscriptions sont chargés de tenir les RSST de leurs circonscriptions et de venir en aide aux directeurs d'écoles si le problème dépasse les compétences de ces derniers.

- **Un module de « saisie des évènements »**, destiné aux personnels des écoles disposant d'un compte de messagerie académique.

La présente note est accompagnée d'un manuel utilisateur, correspondant à chaque module décrit ci-dessus ainsi que d'un document visant à accompagner le directeur d'école dans la présentation de ce nouvel outil.

Je vous invite à diffuser, de la manière la plus large possible, ces informations, et à encourager, auprès de tous les personnels, le déploiement de cet outil numérique, destiné à apporter sa contribution au renforcement de la qualité du dialogue social.

Pour le Recteur et par délégation,
La Secrétaire Générale

Chantal Le Gal